

Accident survenu le **25 janvier 2010**
Au large de **Beyrouth (Liban)**
Au **Boeing 737-800**
Immatriculé **ET-ANB**
Exploité par **Ethiopian Airlines.**

**Pas de bureau d'enquêtes au Liban
Le Liban fait appel au BEA pour les recherches en mer puis l'enquête**

Les recherches en mer

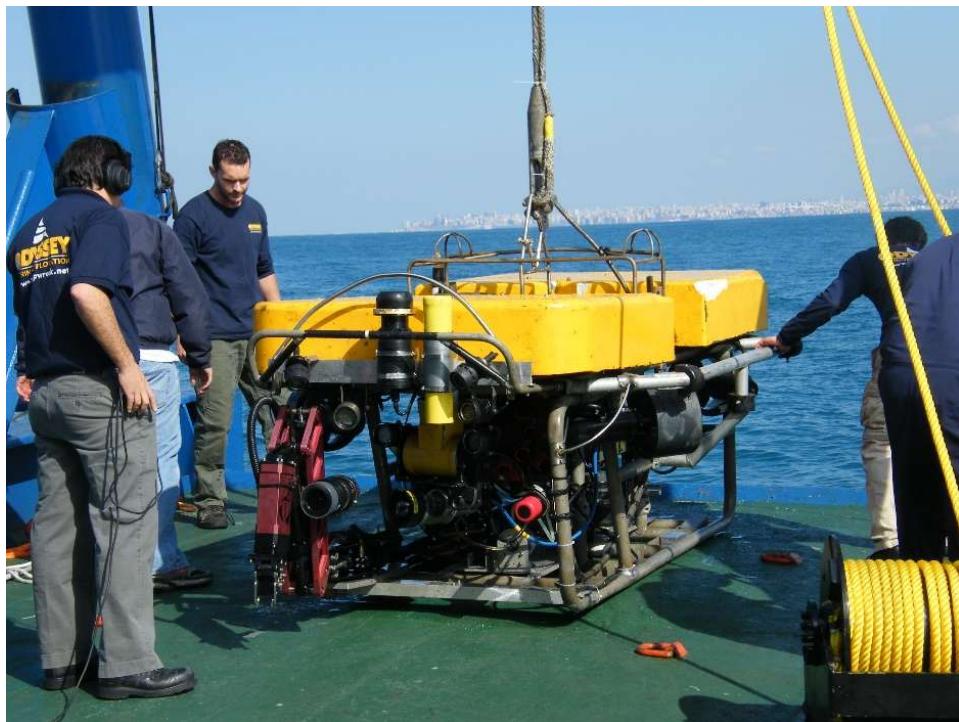


Evaluation position estimée du point d'impact à partir de la trajectographie radar du contrôle aérien.



Etape 1 : recherche du signal des balises « ULB »





Etape 2 : Une fois cette opération réalisée, plongée avec un ROV « robot sous-marin » pour examen de l'épave et repérage





Epave repérée à environ 80 m de profondeur

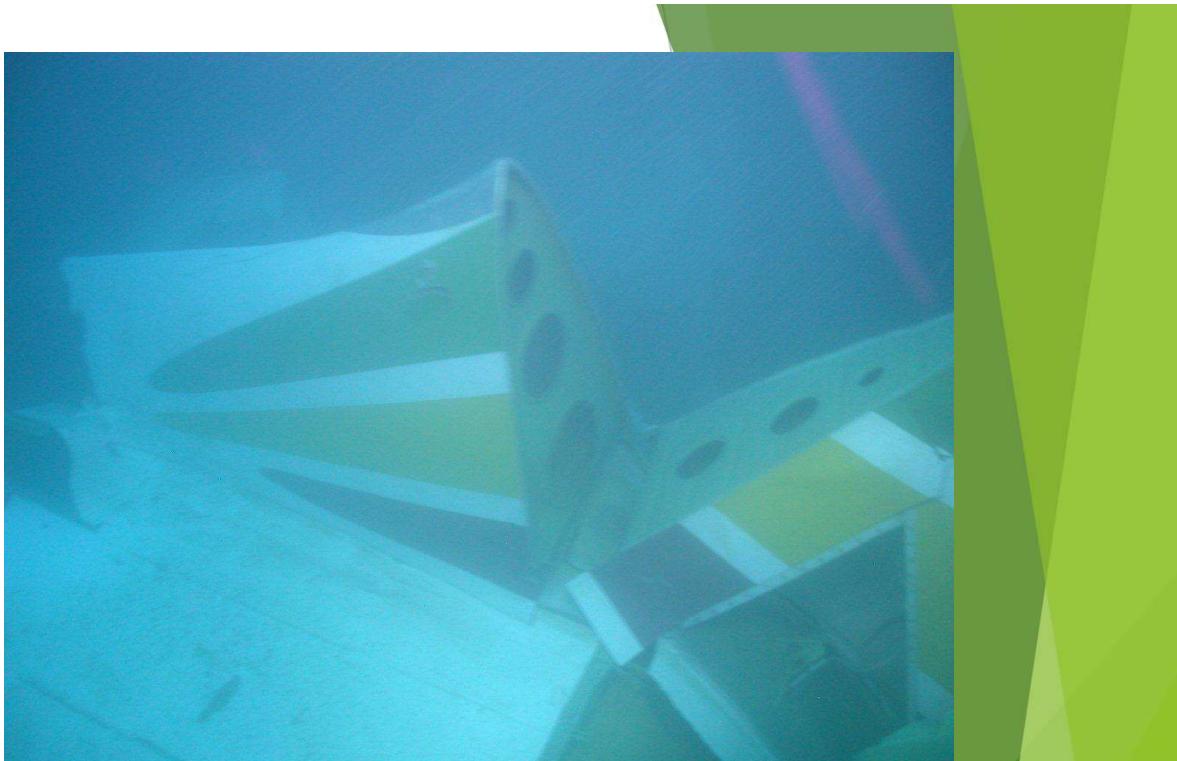
Question

A quelle profondeur maximale peuvent plonger des plongeurs professionnels ?

Réponse

80 - 100 mètres max

Au-delà nécessité de mettre en œuvre des moyens techniques conséquents



Le CEM Libanais « pas de problème j'envoie mes plongeurs de combat »

Etape 3 : Désignation des éléments d'intérêt.



Etape 4 : récupération des enregistreurs

Moyens utilisables au-delà des 80 – 100 mètres

